

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 V 126 Vœu relatif à l'élaboration et au déploiement du Plan Piétons.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que l'élaboration en cours d'un Plan Piétons doit être l'occasion de faire un véritable saut qualitatif pour le développement de la marche à pied dans notre capitale ;

Considérant que le projet « Paris aux piétons » est arrivé en 2^{ème} position des résultats du budget participatif 2015 ;

Considérant que la marche constitue un mode de déplacement majoritaire dans la capitale, globalement mal valorisé dans le partage de l'espace public ;

Considérant que favoriser la marche représente un enjeu de santé publique, toutes les études scientifiques démontrant qu'un exercice physique quotidien agit positivement sur la condition physique et diminue l'état de stress ;

Considérant que les déplacements à pied contribuent à la réappropriation de l'espace public par les Parisiens ;

Considérant que la qualité de l'espace dédié aux piétons participe à l'attractivité touristique d'une ville et au bien-être de ses habitants ;

Considérant qu'au-delà des aménagements de voirie et des parcours envisagés, il apparaît nécessaire de produire une information attractive, une communication pédagogique et une signalétique dédiée (fléchage, plans de situation, informations sur les commerces et services présents dans le quartier, temps de parcours ...) permettant de favoriser le développement de ce mode de déplacement ;

Considérant qu'il apparaît opportun que le 15^{ème} arrondissement, comme d'autres arrondissements, joue un rôle pilote en s'inspirant en s'inspirant d'exemples français et internationaux pour l'expérimentation d'une signalétique dédiée et innovante, ainsi que le déploiement d'un plan de communication et d'information spécifique dans ses quartiers ;

Considérant le vœu voté lors de la dernière séance du Conseil du 15^{ème} arrondissement ;

Sur proposition de M^{mes} Maud GATEL, Anne TACHÈNE, MM. Yann WEHLING, Philippe GOUJON, des élus du groupe UDI-MoDem et des élus du groupe les Républicains,

Émet le vœu que :

Dans le cadre du déploiement du Plan Piétons, le 15^{ème} arrondissement soit un des arrondissements pilotes pour l'expérimentation d'une signalétique dédiée innovante et la mise en place d'un plan de communication et d'information pédagogique.